



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 17 juillet 2003

Monsieur PELISSARD

Député-Maire de Lons le Saunier

Hôtel de Ville

39000 Lons le Saunier

Monsieur le Député-Maire,

Le 27 avril 2003, nous vous avons adressé un courrier vous proposant des aménagements cyclables dans le centre ville de LONS :

1. Aménagement de la rue REGARD et continuité cyclable vers le Conservatoire de Musique
2. Aménagement de la rue St Désiré
3. Aménagement des carrefours à feux avec SAS

N'ayant aucune réponse officielle , nous commençons à douter de la réelle volonté de nos élus d'améliorer les conditions de déplacements en vélo dans notre ville.

Cette semaine, nous avons été contactés par les Services Techniques de la Ville nous sollicitant pour leur confier un de nos documents techniques sur les contre-sens cyclables. Nous avons alors appris avec plaisir que le contre- sens cyclable Rue Regard allait être réalisé.

Nous allons leur prêter ce document. Cependant , nous réitérons notre souhait d'être associés au projet de manière à ce qu'il intègre bien les remarques des usagers. Cet aménagement doit en effet s'inscrire dans une logique de déplacement et ne pas créer des points critiques d'insécurité en amont ou en aval. Au lieu de servir le vélo, cela conduirait à constater l'inefficacité de l'aménagement et à alimenter le thème de la dangerosité des déplacements à vélo.

Nous ré-insistons également sur l'opportunité des autres aménagements proposés dont la continuité cyclable vers le Conservatoire, le contre-sens rue St Désiré et les SAS aux carrefours à feux (cf courrier du 27 avril).



L'Association Vélo qui rit propose de rencontrer les Services techniques de la Ville et les élus en charge de ce projet pour discuter des différents scénarios d'aménagement de la Rue Regard.

Recevez, Monsieur le Député-Maire, mes sincères salutations.

Marie Claire LOUESSART
Présidente VÉLO QUI RIT

